

COMMUNE DE MONTESSAUX

PROCES -VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le vendredi 06 janvier 2023 pour la session ordinaire du jeudi 12 janvier 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 12 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **René DEMANGE, Maire,**

Étaient Présents : Mmes Céline BLONDE, Virginie TORTISSIER,
Mrs Frank COPPE, Pascal JEANNEY, Edouard MICHELIN, Éric GEORGY, M. René Demange,
Maire.

Absents excusés : Monsieur Raphaël CARRIERE, Madame Françoise JUIF

Absents non excusés : néant

Madame Virginie TORTISSIER a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV conseil municipal du 09 novembre 2022,
- Délibération indemnité agent recenseur,
- Délibérations extension réseau eau au Bourset,
- Remboursement redevance pollution eau à un particulier,
- Décision Modificative budget communal,
- Questions diverses, .

Début de séance :20H

Approbation du PV conseil municipal du 9 novembre 2022 :

Approuvé à l'unanimité

Délibération indemnité agent recenseur

La création d'un emploi de non titulaire en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi précitée, pour faire face à des besoins occasionnels ou saisonniers à raison :

-D'un emploi d'agent recenseur, non titulaire, à temps non complet, pour la période de mi-janvier à mi-février (date 05 janvier au 25 février 2023),

La collectivité versera à l'agent recenseur la somme de 275 euros deux-cent soixante- quinze euros net pour la totalité de sa mission (compris séance de formation, frais de transport et recensement de son secteur)

Le conseil valide la création d'emploi d'agent recenseur et la rémunération de celui-ci.

Délibérations extension réseau eau au Bourset,

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir l'entreprise Henry pour un montant de 14 506 € HT et de solliciter les subventions afférentes à ces travaux auprès de l'Etat,

de l'Agence de l'eau et le conseil départemental de la Haute-Saône.
-Une subvention sera demandée à l'agence de l'eau.

Les crédits seront inscrits au budget 2023.

Le Conseil Municipal autorise le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

Remboursement redevance pollution eau à un particulier.

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal, Le Gaeec Jeanney - Chippeaux a réglé la redevance pollution à tort depuis plusieurs années, toutefois le remboursement ne peut être effectif que sur les trois dernières années. Le GAFC Jeanney-Chippeaux a fait une demande de remboursement des sommes versées à tort, soit la somme de 2 479.62 €.

Détail des sommes versées :

GAFC JEANNEY-CHIPPEAUX
2020 126.09 €, 2021 96.32 €, 2022 94.08 €,
2020 782.73 €, 2021 597.80 €, 2022 782.60 €

Une demande de remboursement à l'agence de l'eau sera faite

Après avoir pris attache auprès de l'agence de l'eau, la commune peut être remboursée des sommes perçues à tort, après avoir effectué le remboursement au demandant.

Le remboursement des sommes versées à tort par le GAFC Jeanney et au GAFC Chippeaux, soit la somme de 2 479.62 €.

Une réduction de titre des années 2020, 2021, et 2022 sera réalisée sur le budget 2023.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023, au compte 673

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire une demande de remboursement à l'agence de l'eau et à émettre des titres correspondant aux montants de la taxe pollution pour la GAFC pour les trois années 2020,2021,2022.

Décision Modificative budget communal

	Diminution sur les crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615221 Bâtiments publics	296 €	296 €
TOTAL D 011 Charges à caractère général	296 €	

D 6411 Personnel Titulaire	296 €
TOTAL D 012 Charges de personnel	296 €

Questions diverses :
Dossier à étudier -

Fin de séance

Fait à Montessaux, Le 12 janvier 2023
Le Maire,
René Demange.
Certifié exécutoire



La secrétaire de séance
Virginie FORTISSIER.